

MOTION POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ À TARBES

La ville de Tarbes est régulièrement le théâtre de violences urbaines inédites et particulièrement inquiétantes, tant au centre-ville que dans les quartiers.

Les élus de Tarbes sont conscients de la situation qui s'aggrave depuis plusieurs mois : des bandes s'adonnent au trafic de drogues au vu et au su de tous et sèment le trouble dans des sites destinés au bien-vivre ensemble, au commerce, au sport, à la culture, aux loisirs, à la famille, à l'enseignement.

Il est régulièrement déploré des morts, des viols, des agressions, crimes et délits inadmissibles et intolérables.

Cette situation fait l'objet d'une condamnation unanime et la population ne cesse de faire connaître sa réprobation totale face à ce sentiment d'insécurité et de danger.

Il convient de rappeler la volonté politique du Maire depuis 2001 pour constituer un corps de police municipale avec des effectifs chaque année en hausse, mettre en œuvre un réseau de caméras de vidéoprotection et organiser une brigade de nuit, au service des Tarbaises et des Tarbais.

Devant une telle situation dégradée et face à ce péril actuel pour les personnes et les biens, le Conseil municipal de Tarbes a adopté la motion suivante :

- le conseil municipal de Tarbes tient à adresser aux forces de l'ordre (Police nationale et Police municipale) toute sa reconnaissance pour les actions qu'elles mènent chacune dans sa sphère de compétences ; il reconnaît leur professionnalisme et leur dévouement au service de la population tarbaise ;
- il rappelle que l'Etat se doit de garantir la sécurité des biens et des personnes, qui est la première des libertés républicaines ;
- il demande que les forces de police nationale soient considérablement renforcées sur la ville pour qu'elles puissent faire face à la situation et remplir pleinement leur rôle ;
- le Conseil municipal demande au Maire d'adresser la présente motion au préfet des Hautes-Pyrénées et au Ministre de l'Intérieur.